



HAL
open science

Métaphore et argumentations : le cas des proverbes

Georges Kleiber

► To cite this version:

Georges Kleiber. Métaphore et argumentations : le cas des proverbes. Isabelle Leblic; Bertrand Masquelier. Énonciation métaphorique et iconicité en contexte, 1, Lacito Publications, pp.55-82, 2021, Anthropologie linguistique et sociale de la parole, 978-2-490768-02-8. <halshs-03536850>

HAL Id: halshs-03536850

<https://shs.hal.science/halshs-03536850v1>

Submitted on 20 Jan 2022

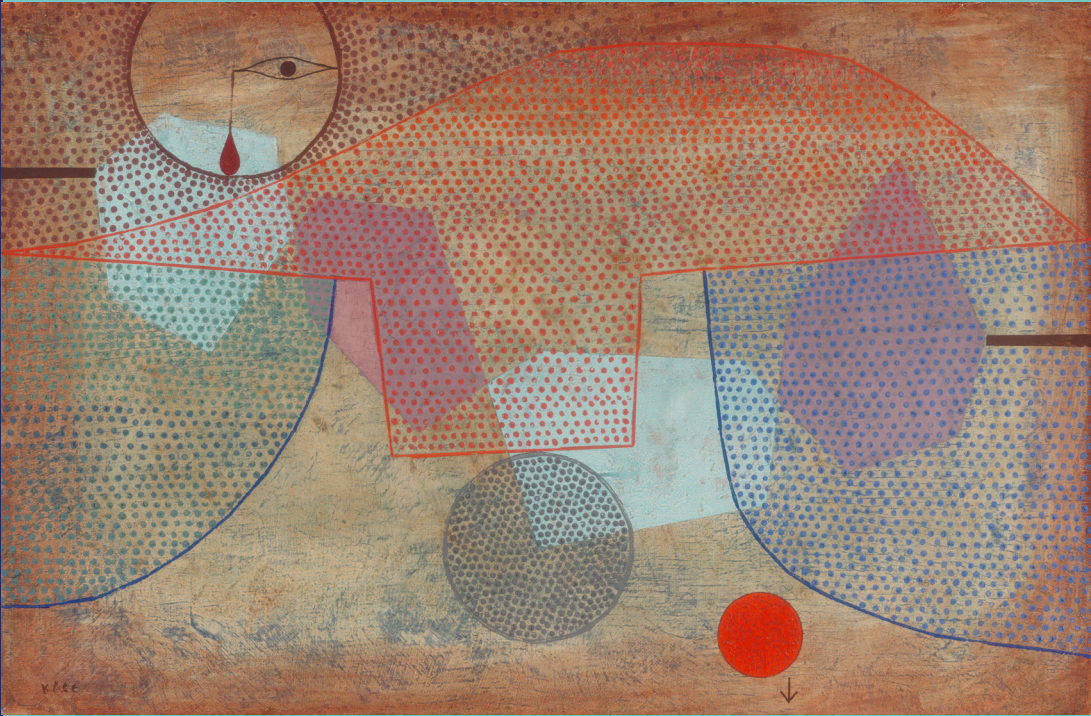
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-NC-ND 4.0 - Attribution - Non-commercial use - No Derivative Works - International License

Isabelle Leblic & Bertrand Masquelier (éds)



*Énonciation métaphorique
et iconicité en contexte*

LACITO
Publications

*Anthropologie linguistique et sociale de la parole 1
Villejuif, 2021*



Énonciation métaphorique et iconicité en contexte

ISSN collection « Anthropologie linguistique et sociale de la parole » : en cours
ISBN : (version papier) 978-2-490768-02-8
ISBN : (version électronique disponible sur <http://lacito-publications.cnrs.fr>)
978-2-490768-03-5
licence CC-BY-NC-SA

Collection Anthropologie linguistique et sociale de la parole
sous la direction d'Isabelle Leblic et de Bertrand Masquelier
secrétariat d'édition : Raphaëlle Chossenot ([raphaelle.chossenot\[at\]cnrs.fr](mailto:raphaelle.chossenot[at]cnrs.fr))
LACITO-Publications, UMR 7107, Campus CNRS de Villejuif,
7 rue Guy Môquet, 94801 – Villejuif, France

Relectures et corrections : LACITO
(Raphaëlle Chossenot, secrétaire d'édition des LACITO-Publications, Isabelle Leblic et
Bertrand Masquelier, directeur-es de collection et éditeur-es scientifiques)

Couverture conçue par Isabelle Leblic
Illustration : *Sunset* de Paul Klee, 1930, Art Institute Chicago (<https://www.artic.edu/artworks/61608/sunset>)

Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.



Anthropologie linguistique et sociale de la parole 1

Isabelle Leblic et Bertrand Masquelier (éds)

*Énonciation métaphorique et
iconicité en contexte*

© LACITO, 2021

Dépôt légal : 4^e trimestre 2021

Les chapitres réunis dans ce volume sont des versions étendues d'interventions présentées lors du séminaire *Métaphore(s)*, qui s'est tenu au LACITO, campus CNRS de Villejuif, entre 2013 et 2018.

Ce premier ouvrage inaugure notre collection Anthropologie linguistique et sociale de la parole aux LACITO Publications, accessible en ligne et gratuitement à l'adresse suivante : <http://lacito-publications.cnrs.fr/>.

Tous les chapitres ont été évalués anonymement selon le principe de *peer review* par au moins un lecteur extérieur au LACITO. Nous tenons à remercier toutes celles et tous ceux qui ont bien voulu participer à ce processus d'évaluation, par ordre alphabétique :

Natacha Collomb, CNRS du Centre Norbert Elias à Marseille
Alice Fromenteil, docteure du CREDO à Marseille
Christine Jourdan, professeure de Concordia University à Montréal
Nicolas Laurent, maître de conférences de l'IHRIM à l'ENS à Lyon
John Leavitt, professeur de l'Université de Montréal à Montréal
Paulette Roulon-Doko, DR émérite du CNRS LLACAN à Villejuif
Yacine Tassadit, directrice d'études du LAS-EHESS à Paris

Table des matières

| | |
|--|-----|
| MASQUELIER Bertrand et Isabelle LEBLIC | |
| Introduction. Sens et signification, faire sens et le signifier | 7 |
| 1. BERTHO Elara : | |
| Noms propres et métaphore : des mondes sémantiques dans le reflet des violettes. Autour de Keith Basso, <i>L'eau se mêle à la boue dans un bassin à ciel ouvert</i> | 39 |
| 2. KLEIBER Georges : | |
| Métaphore et argumentations : le cas des proverbes | 55 |
| 3. DERIVE Jean : | |
| Des usages de la métaphore. Théorie et illustration par quelques exemples dioula (Côte d'Ivoire) | 83 |
| 4. KHICHANE Samia : | |
| Blesser le corps. Métaphores et pratiques de l'injure en Kabylie | 107 |
| 5. ROULON-DOKO Paulette : | |
| Parties du corps et métaphores | 133 |
| 6. BLACK Alexis : | |
| Penser-parler en français d'un monde inconnu. Métaphores conceptuelles à propos de l'exploration spatiale | 151 |
| 7. CHAVE-DARTOEN Sophie : | |
| Des usages de la métaphore dans l'analyse des rituels | 173 |
| Résumés/ <i>Abstracts</i> | 205 |
| Présentation des auteur-e-s | 211 |

Métaphore et argumentations : le cas des proverbes

par

Georges KLEIBER

Notre contribution porte sur l'argumentation dans les proverbes non littéraux ou non compositionnels, plus couramment appelés « proverbes métaphoriques », qu'illustrent (1) et (2) :

- (1) « Il n'y a pas de roses sans épines »
- (2) « Chat échaudé craint l'eau froide »

Avec pour but de mettre en relief quelle est l'argumentativité en propre qui découle de la métaphoricité de ces proverbes non compositionnels ou non littéraux. Que les proverbes en général aient un rôle argumentatif n'est pas un *scoop*, puisque quasiment tous les auteurs¹ qui se sont penchés sur eux leur ont reconnu une telle dimension². Par contre, mis à part Tamba (2000b et 2012b) et Bonhomme (2016), ils n'ont guère accordé d'attention à la quote-part argumentative qu'apporte la métaphore à cette argumentativité inhérente qui leur est attribuée.

Pour bien cerner et mesurer à sa juste valeur cette spécificité argumentative qui découle de l'habit métaphorique des proverbes non littéraux, il convient au préalable, dans une rapide première partie, d'explicitier en quoi consiste exactement le pouvoir argumentatif que possèdent intrinsèquement tous les proverbes, aussi bien littéraux que non littéraux. Cela est d'autant plus indispensable qu'une telle explicitation n'est généralement pas faite, les parémiologues se contentant le plus souvent de signaler le caractère argumentatif – sémantique et/ou pragmatique – des proverbes en l'illustrant d'un ou deux exemples bien choisis. Ce n'est qu'après une telle analyse que nous pourrons, dans la deuxième partie, mettre au jour la part « argumentative » qui relève de la métaphoricité des proverbes non littéraux ou non compositionnels. Nous essaierons de montrer que le pouvoir argumentatif « particulier » de ce type de proverbes a pour origine leur double face « rhétorique », une face métaphorique tournée vers l'application des proverbes et une face allégorique ou « synecdochique » dirigée vers le sens formulaire. Chemin faisant, on le verra, c'est toute la problématique du

1. Voir à ce sujet Tamba (2000a-b et 2012a-b) et le chapitre XVI *Proverbe et argumentation* de Villers (2014).

2. « Il est courant dans la conversation familière de citer un proverbe pour renforcer la crédibilité d'une explication ou le bien fondé d'un conseil » (Tamba, 2000b : 46).

sens des proverbes et de leur fonctionnement métaphorique et non métaphorique (ou littéral) qui se trouvera placée au cœur même du débat. Pour mener à bien ce parcours « argumentatif » dans le territoire des parémies, et tout spécialement dans celui des parémies imagées, nous mettrons à contribution certains de nos travaux antérieurs sur les proverbes, notamment ceux relatifs à la définition des proverbes (Kleiber, 1989a et 2000a), à leur statut de dénomination (Kleiber, 1999a-b, 2000b, 2005, 2010a, 2012, 2014 et 2019a) et à la place qu'y occupe la métaphore (Conenna et Kleiber, 2002 ; Kleiber, 2004, 2007, 2008, 2010a, 2011, 2017b, 2018 et 2019b) et ceux qui ont porté plus précisément sur la généralité. Les critiques positives et négatives qu'ils ont suscitées nous ont conduit à abandonner, modifier, rectifier ou encore compléter tel ou tel point de nos analyses. Elles ont aussi soulevé de nouvelles questions qui nous ont aidé à mieux saisir la complexité sémantique des proverbes, celle des métaphoriques en particulier, et donc à mieux aborder aussi la question de leur argumentativité.

Argumentation et proverbes en général

Quatre niveaux sont à prendre en considération, où émerge une force argumentative qui va croissant d'un niveau à l'autre :

- i- le statut de phrase générique des proverbes ;
- ii- le type particulier de phrase générique qu'ils constituent ;
- iii- leur statut de dénomination ;
- iv- leur indétermination « ontologique ».

Proverbes : phrases génériques en général et argumentation

En tant que phrases génériques, les proverbes héritent du pouvoir inférentiel qui découle du caractère nomique ou *law-like* (Dahl, 1985), c'est-à-dire non accidentel ou non contingent, de ce type de phrases et donc également du pouvoir argumentatif qui en est une manifestation possible, argumentativité unanimement signalée dans la littérature, sous différentes étiquettes, et qui peut revêtir différentes formes dans le discours, dont Riegel (1987 : 97-98) en donne un aperçu assez complet pour les proverbes du type « Qui dort dîne ». Pour Anscombe (1994 : 106), par exemple,

« le proverbe dénote un *topos*³, c'est-à-dire le garant d'un raisonnement qui fait passer, dans un raisonnement, du chaînon P au chaînon Q »

Nous nous contenterons à ce premier niveau de l'exemple (3), qui montre qu'une phrase générique simple et un proverbe peuvent jouer le même rôle argumentatif :

- (3) Paul veut réussir. Il s'entraîne six fois par jour,
 (a) car l'entraînement est nécessaire pour progresser
 (b) car « c'est en forgeant qu'on devient forgeron ».

3. Rappelons qu'un *topos* est « un principe général sous-jacent à un enchaînement argumentatif présenté dans un discours » (Ducrot, 1995 : 85). Voir aussi Anscombe (1994, 1995, 2012a-b).

On pourrait s'arrêter là, comme le font la plupart des commentateurs, lorsqu'ils touchent à la veine argumentative des proverbes et illustrer avec des exemples glanés ça et là ce pouvoir argumentatif, mais, en n'allant pas plus loin, on manque de voir ce qui en est à l'origine et, d'autre part, on passe à côté de ce qui distingue l'argumentativité des proverbes de celle des phrases génériques et de celle des autres phrases sentencieuses tels les dictons.

Des phrases génériques d'un type particulier : « cas restreints » / « occasions restreintes »

Toute phrase générique ne peut accéder au stade de proverbe (et de dicton). Il faut que ce soit une phrase générique à « cas restreints » ou à « occasions restreintes » (Kleiber, 1987), c'est-à-dire une phrase générique qui porte, non pas directement sur les entités, mais sur les entités prises ou considérées dans tel cas ou à telle occasion. Autrement dit, (5), mais non (4), peut prétendre devenir proverbe, parce que (5) seul présente l'entité « chien » dans telle ou telle situation :

(4) Les chiens mordent / Les chiens peuvent mordre

(5) Les chiens qui ont faim peuvent mordre / Les chiens, quand ils ont faim, mordent

De là l'utilité argumentative des proverbes et dictons : ils nous apportent des informations génériques sur ce qui se passe ou doit se passer ou peut se passer lorsqu'on a affaire à telle ou telle entité placée ou saisie dans telle ou telle circonstance ou si l'on est face à telle ou telle situation. En d'autres termes, ils nous apprennent quelque chose, non pas directement sur les entités « sortales », c'est-à-dire celles qui constituent ou structurent notre ontologie, tâche dont se chargent les dictionnaires, mais sur les conséquences qu'entraîne leur façon d'être ou de paraître dans telle ou telle situation.

Le facteur dénominatif

Le statut de dénomination⁴, c'est-à-dire le fait de voir dans les proverbes des dénominations ou *names* de faits génériques (Kleiber, 2014, 2019a) a trois conséquences sur la dimension argumentative des proverbes et dictons. La première est d'en faire des « arguments d'autorité » (*argumentum ad verecundiam* ou *argumentum ad potentiam*), c'est-à-dire des arguments qui accordent de la valeur à un propos en fonction de son origine plutôt que sur la base du raisonnement. En effet, la dénomination, par présupposition inhérente, impose aux usagers l'existence de ce qu'elle dénomme, en l'occurrence, la vérité de la prédication générique. La deuxième est de hisser au rang de vérité stéréotypique ou vérité *a priori*, ou du « généralement vrai pour tout locuteur » (Kleiber, 1988 et 1989b) ou encore de la « ON-vérité » (Berrendonner, 1981) des états de choses qui n'occupent généralement pas une telle place dans la conscience commune. Soit le proverbe « Qui aime bien châtie bien » et son interprétation

4. Qui continue de faire débat aujourd'hui.

standard 'Il faut être sévère avec ceux qu'on aime bien'. On observe que le prédicat « être sévère » ne fait pas partie de la situation stéréotypique « quand on aime bien quelqu'un ». C'est, comme nous l'avons souligné en 1989, plutôt le contraire qui se produit généralement. Troisième conséquence enfin, la présupposition les destine à des emplois uniquement argumentatifs, c'est-à-dire des emplois où une phrase générique sert de fait déjà établi ou présupposé pour expliquer, justifier, prescrire ou illustrer une situation discursive particulière.

Sous-détermination des proverbes

Même si nous avons plus recouru aux proverbes qu'aux dictons, le potentiel argumentatif mis en avant jusqu'ici est aussi bien l'apanage des seconds que des premiers. Il n'est toutefois pas tout à fait le même, parce qu'ils se séparent sur un point qui s'avère décisif pour leur distinction : l'entité ontologique saisie dans le « cas restreint » ou à telle ou telle « occasion » est déterminée lorsqu'il s'agit des dictons, mais apparaît comme sous-déterminée quand on a affaire aux proverbes⁵. Alors qu'un dicton comme (6) :

(6) Rosée du soir, il va pleuvoir

ne s'applique qu'à la rosée, les proverbes, littéral comme (7) et métaphorique comme (8) :

(7) À petites causes grands effets

(8) Il n'y a pas de roses sans épines

présentent une indétermination qui se traduit par leur possibilité de s'appliquer à des entités de domaines tout à fait différents, comme le montrent (9) et (10) :

(9a) « À petites causes grands effets » [en titre d'un article de la presse sportive qui relate que l'équipe du Bayern de Munich a perdu le match, parce que son avant-centre Mario Gomez, n'ayant pas bien lacé ses chaussures, a manqué son pénalty].

(9b) [Un barrage hydraulique cède à cause d'un tout petit trou à sa base] « À petites causes grands effets » (commentaire d'un ingénieur des Travaux publics).

(10a) [dit par une mère pour encourager son fils, qui veut devenir un grand pianiste, mais rechigne à exécuter les fastidieuses gammes de l'apprenti, à persévérer dans l'apprentissage] « Il n'y a pas de roses sans épines ».

(10b) [dit par une copine à Violaine qui se plaint de ce que son mari a un boulot qui lui plaît, mais qui lui rapporte peu] « Il n'y a pas de roses sans épines ».

Les proverbes ont par là même un pouvoir argumentatif qui s'avère plus étendu et plus fort que celui des dictons. Il est tout d'abord plus vaste, moins corseté, parce que la vérité des proverbes, étant donné leur transdomanialité intrinsèque, a un terrain d'application qui n'est pas limité à un domaine précis, déterminé, comme celui des dictons. Il apparaît ensuite beaucoup plus fort que celui des dictons, parce que leur potentiel argumentatif est valide à un niveau plus abstrait, transsituationnel ou transdomanial. Il s'avère aussi plus utile cognitivement, dans la mesure où le polymorphisme des proverbes les prédestine à des types de situations particulières virtuelles, qui peuvent être « inédites »,

5. Pour plus de détails, voir Kleiber (2004, 2007, 2008 et 2010a, 2011 et 2017a).

ce qui n'est pas le cas des dictons dont l'aire d'application, parce que définitoirement saturée, ne peut accueillir des situations non encore rencontrées.

Proverbes métaphoriques et argumentation

Nous pouvons aborder à présent la deuxième question de notre enquête, celle qui porte sur la valeur argumentative spécifique qu'entraîne pour un proverbe la tenue métaphorique : qu'apporte de plus sur le plan argumentatif le fait d'être un proverbe métaphorique ? Trois propriétés contribuent directement à la particularité argumentative des proverbes métaphoriques :

- a- une expressivité plus grande due à la livrée métaphorique,
- b- une double figuralité, horizontale et verticale,
- c- une compréhension et un renforcement de l'amont par l'aval.

Expressivité figurale des proverbes métaphoriques

Ce qui caractérise les énoncés sentencieux en général, c'est l'expressivité : ce sont des manières de parler expressives, des « formules », comme le souligne le sous-titre de l'ouvrage de Schapira (1999) : *Proverbes et autres formules*. Leur expressivité est due à différents facteurs, amplement détaillés et discutés dans la littérature : autonomie, concision, structures syntaxique, rythmique et prosodique, archaïsmes, etc. La métaphore, dans l'acception large de figuralité, en est un des éléments les plus marquants. Comme parler métaphoriquement, c'est, pour la conscience commune, parler de façon imagée, de façon « concrète », c'est utiliser des représentations qui « mettent en figure » le sens que l'on veut communiquer, les proverbes métaphoriques présentent une expressivité beaucoup plus forte et plus frappante que celle des proverbes dits *littéraux*. Un proverbe « littéral » du type de (11) :

(11) L'union fait la force

paraît en effet beaucoup moins expressif qu'un proverbe « métaphorique » comme (12), parce qu'il lui manque la figuralité, le côté concret qui se caractérise par le caractère imagé ou encore scénique de celui de (12) :

(12) Pierre qui roule n'amasse pas mousse

Cette inhérente expressivité plus forte des proverbes métaphoriques leur confère un pouvoir argumentatif également plus fort que celui des proverbes littéraux. L'imagerie contribue à renforcer une expressivité, qui repose plus sur le « plaisir » que sur le rationnel, plus sur l'esthétique que sur la démonstration et, surtout, qui, d'une part, est plus « économique » et plus « convaincante », comme le rappelle le lieu commun « Mieux vaut une image qu'un long discours », et, qui, d'autre part, s'avère rétive à la contestation – il est difficile d'argumenter contre une image. Il s'ensuit que ces appâts figuraux dont se chargent les proverbes métaphoriques développent plus que ne le font les proverbes littéraux par leur attraits formels,

« l'une des principales formes d'argumentation relevées par Grize (1982) : celle par séduction » (Bonhomme, 2016 : 250),

dont la finalité naturelle est celle de « séduire pour subjuguer » comme le note Rodegem (1984 : 124-128).

On pourrait s'en tenir là pour ce qui est du « pouvoir de séduction » supérieur des proverbes métaphoriques et conclure en disant qu'ils ont une « figure » plus séduisante que celle des proverbes littéraux. Mais ce serait passer à côté de ce qui fait véritablement leur spécificité figurale et qui, comme on le verra, explicite beaucoup mieux en quoi consiste exactement l'argumentativité spécifique aux proverbes métaphoriques.

Le plus souvent les proverbes métaphoriques sont traités dans le cadre plus général des métaphores lexicales⁶, ce qui est tout à fait légitime, puisque cela permet d'analyser les proverbes particuliers en mettant en relief les stéréotypes et les matrices figurales sur lesquelles roulent ces proverbes. On arrive ainsi à dégager, d'une part, des régularités analogiques plus ou moins fortes, des schèmes récurrents de métaphoricisation, appelés *matrices praxéologiques* chez Bonhomme (2016) ou *molécules sémiques* chez Gréa (2014), qui structurent la forme interne des proverbes en décortiquant les potentialités métaphoriques de leurs constituants lexicaux et, d'autre part, des axes de classification externes domaniaux, surtout exploités, avec plus ou moins de bonheur, par les recueils et dictionnaires de proverbes, qui permettent diverses organisations d'ensemble du champ parémique. Mais si on en reste à ce genre d'approches, tout à fait légitimes, répétons-le, on court le risque d'enfermer les métaphores proverbiales dans les corsets-modèles des métaphores standard, expressions idiomatiques en tête. Avec un quadruple risque : (i) celui de mettre sur le même niveau expressions idiomatiques et proverbes métaphoriques – erreur commise sporadiquement par Lakoff et Turner (1989) – ; (ii) celui, déjà évoqué, de ne retenir comme proverbes que les proverbes métaphoriques et (iii) celui de considérer comme proverbes métaphoriques des proverbes qui ne le sont pas vraiment, dans la mesure où ils ne le sont pas globalement, mais uniquement partiellement, un de leurs constituants seulement étant en livrée métaphorique (soit métaphore lexicale, soit expression idiomatique) et (iv) celui de « ne capte[r] aucune caractéristique propre au mécanisme métaphorique du proverbe » (Tamba, 2000b : 41)⁷.

Le risque (iii) mérite explication, parce qu'on ne voit pas *a priori* pourquoi un proverbe qui comporte une métaphore lexicale ou une expression idiomatique ne serait pas un proverbe métaphorique. La raison en est simple : une partie métaphorique ne suffit pas à rendre le tout, c'est-à-dire la phrase entière, métaphorique. Il n'y a proverbe métaphorique que si la phrase générique entière est employée métaphoriquement et non seulement un de ses constituants. La présence d'une métaphore lexicale ou d'une expression idiomatique dans un proverbe ne suffit ainsi pas à faire d'un proverbe un proverbe métaphorique. Malgré son constituant métaphorique « être chauve par derrière »⁸, le proverbe (43) n'est pas un proverbe métaphorique, parce qu'il porte

6. Ce que Tamba (2000b : 40) appelle le « cadrage rhétorique », qui consiste en une « mise en relation métaphorique des termes de la formule proverbiale ».

7. Tamba rappelle à ce propos la prévision de Taylor (1931 : 141) : « une application des règles et des subdivisions rhétoriques classiques n'amènera à la lumière rien d'intéressant ou d'important ».

8. Voir aussi « La vengeance est un plat qui se mange froid » qui est souvent donné comme proverbe métaphorique, parce qu'il renferme le prédicat métaphorique « être un plat qui se mange froid ».

sur une entité non métaphorique, à savoir 'la chance', avec comme leçon 'la chance ne se présente pas une deuxième fois' ou 'il faut saisir la chance quand elle passe' :

(43) La chance est chauve par derrière

Il en va de même de la sentence (44) :

(44) Le vin est le lait des vieillards

provenant de Platon, que Bonhomme (2016 : 248) analyse comme étant un proverbe métaphorique. Or, si c'est bien une phrase qui contient une métaphore, ce n'est pas pour autant un proverbe métaphorique : l'expression « le vin » n'a rien de métaphorique et donc la phrase entière, qui porte effectivement sur le vin en tant que vin, n'est pas une phrase générique métaphorique. La phrase contient, certes, une métaphore lexicale classique, celle de « le lait des vieillards » pour 'le vin des vieillards', mais cette métaphore qui ne touche qu'une partie de la phrase, ne suffit pas à faire de cette sentence un proverbe métaphorique. Et si on se rappelle les résultats de nos analyses sur les occasions ou cas restreints (*supra*), cet énoncé de Platon ne peut même pas prétendre au statut de proverbe ou de dicton. Ceci montre bien le danger auquel on s'expose si l'on traite directement les proverbes métaphoriques comme étant uniquement des faits de métaphores lexicales standard ou des questions de figuralité idiomatique classiques.

Comment les aborder alors ? En essayant de voir en quoi consiste en général leur figuralité et non en essayant d'expliquer les raisons d'être figurales de tel ou tel proverbe particulier. Pour saisir pleinement cette particularité « métaphorique » ou « figurale » propre aux proverbes dits « métaphoriques », il convient tout d'abord d'observer qu'il s'agit d'une « figuralité » double, tout à fait originale, qui coulisse sur deux axes différents : horizontalement et verticalement.

Une figuralité horizontale

Cette « figuralité » s'exprime d'abord, horizontalement, dans l'emploi discursif pour une situation qui n'est pas de la catégorie ou du type de celle du sens littéral, ce que Gomez-Jordana Ferary (2014 : 556) appelle « application analogique du modèle de raisonnement à une situation spécifique ». Sur ce point, il y a unanimité :

« L'application du proverbe à la situation extra-linguistique est, comme le souligne Schapira (1997 : 37), généralement métaphorique. »

Mais pour beaucoup d'analystes, elle n'est que secondaire⁹ ou se voit même délaissée au profit de la seule figuralité verticale, alors qu'à nos yeux, c'est cet emploi transcategoriel qui justifie le mieux la caractérisation des proverbes du type de (1) de notre introduction comme étant des proverbes métaphoriques et non littéraux, comme nous l'avons montré dans Conenna et Kleiber (2002). La raison en est que, si l'on considère une phrase reconnue comme proverbe de la même manière que l'on considère une unité lexicale telle que « chien », « maison », etc., ce qui saute immédiatement aux yeux c'est

9. Tamba ne lui consacre que deux pages en conclusion (2012b : 195-196), alors que la relation entre les deux sens d'un proverbe métaphorique occupe le reste de l'article.

la dimension figurale verticale et non horizontale : le sens phrastique du proverbe est, comme nous le verrons ci-dessous, une « image » ou « figure » du sens conventionnel du proverbe. Il s'ensuit tout naturellement un oubli du fonctionnement « horizontal » métaphorique du proverbe au profit de cette figuralité verticale. Or, la dimension « horizontale » nous semble fondamentale, pour deux raisons. La première est qu'elle est à l'origine de la genèse des proverbes¹⁰ et la seconde est que son fonctionnement correspond directement à celui d'une unité lexicale en emploi métaphorique, alors qu'il n'en va plus ainsi du côté de la figuralité verticale, où existent différents modèles d'interprétation (*cf.* ci-dessous p. 71, Un « argument par illustration »).

On rappellera, pour ce qui est de cette seconde raison, que les proverbes non littéraux du type de (1) méritent d'être considérés comme *métaphoriques* pour le même motif que celui qui sert à justifier l'emploi *métaphorique* d'une unité lexicale ou polylexicale¹¹, à savoir celui d'une application référentielle à des catégories¹² ou situations qui sont incompatibles avec celles mises en scène par le sens littéral du proverbe¹³. C'est ainsi que les proverbes de (1) peuvent porter sur des situations qui se révèlent incompatibles avec celles des moines et de leurs habits, des pierres roulantes et de la mousse, des chats brûlés qui ont peur de l'eau froide, de la vente prématurée de la peau des ours ou encore des roses et de leurs épines. Le dernier proverbe de (1) « Il n'y a pas de roses sans épines » peut être utilisé, comme nous l'avons vu ci-dessus avec (33-36), par une mère pour encourager son fils, qui veut devenir un grand pianiste, mais qui regimbe à faire des gammes, à persévérer dans l'exécution de ces exercices fastidieux. Les deux situations, la littérale, celle des roses avec leurs épines, et celle pour laquelle on utilise (33), à savoir la situation de l'apprenti pianiste qui rêve d'être un virtuose, mais qui rechigne à faire ses gammes, n'ont *a priori*, similairement au cas d'une métaphore bien « culottée » comme « Achille est un lion », rien à voir l'une avec l'autre. De même que la catégorie « homme » est incompatible avec celle des lions, de même la situation du pianiste qui, pour bien savoir jouer du piano, est obligé de passer par d'ingrater gammes est incompatible avec celle des roses ornées d'épines. Ajoutons encore (45) :

(45) Il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué

qui peut être utilisé pour une situation où il n'y a pas d'ours à tuer ni de peau à vendre, mais, par exemple, pour celle où un cycliste qui lève les bras en signe de victoire avant de franchir la ligne d'arrivée et se fait ainsi coiffer sur le fil par un concurrent.

10. Voir Conenna et Kleiber (2002) pour une description détaillée de la place qu'occupe le mécanisme d'analogie dans la première étape de la proverbialisation d'une phrase générique.

11. Dans la littérature sur la métaphore, on parle de déviance, délit référentiel, inconvenance sémantique, prédication impertinente, anomalie sémantique, incongruité conceptuelle, rupture avec la logique, attribution insolite, usage non normal, incompatibilité, contradiction avec la logique, déféctuosité, coup de force, incohérence, etc.

12. En postulant le trait [+ Homme] pour la métaphore (Lakoff et Turner, 1989 ; Kleiber, 1989a et 2000a ; Anscombe, 1994, etc.), on peut analyser le processus métaphorique comme représentant une projection du domaine non humain sur le domaine humain. Nous avons abandonné ce trait depuis.

13. Il faudrait compléter ce critère avec celui de « mono-occurrence » qui permet de séparer la métaphore de la métonymie et de la synecdoque qui obéissent elles au principe de « double occurrence » (Conenna et Kleiber, 2002).

Le point essentiel est que ces transferts ont lieu à un même niveau. Dit autrement, la figure du proverbe métaphorique vaut pour une situation ou une autre « figure » de même niveau, d'où notre appellation de figuralité *horizontale*. Il s'agit là de l'emploi métaphorique « classique », transversal, d'un domaine à l'autre, aspect que nous avons abordé en détails avec Mirella Conenna (Conenna et Kleiber, 2002) en retraçant la genèse du proverbe (46) :

(46) On ne tire pas sur une ambulance

et qui « s'accorde, comme l'observe Tamba (2012b : 196), avec la description aristotélicienne des *proverbes métaphoriques* en dépit de l'écart qui existe entre nos conceptions actuelles de la métaphore et la *metaphora* d'Aristote »¹⁴.

Une figuralité verticale

Mais il y a aussi une autre figuralité, la verticale, qui coulisse sur l'axe abstrait-concret, où la situation exprimée par le sens dit *littéral* est utilisée comme la « figure » ou la représentation concrète ou imagée de la situation du sens du proverbe métaphorique¹⁵. C'est cette « figuralité » qui est généralement visée par l'appellation de proverbe *métaphorique*, le proverbe ayant un sens « littéral » – le sens compositionnel de la phrase proverbiale – et un sens « figuré », celui du sens conventionnel attaché au proverbe¹⁶. Ainsi la situation « littérale » décrite par le proverbe (47) :

(47) Chat échaudé craint l'eau froide

sert ainsi de « figure » à la situation du sens proverbial ('Quand on a été victime d'un phénomène, on se méfie d'un phénomène du même type, mais pour lequel il n'y a normalement pas de raison de se méfier).

De quelle « figure » s'agit-il ? Là, les avis divergent. Plusieurs réponses peuvent être envisagées :

- (a) en termes d'*allégorie*,
- (b) deux réponses en termes de *métaphore*,
- (c) une réponse en termes de *synecdoque*.

(a) En termes d'allégorie

Comme le souligne Tamba (2000b : 43, 47-49 et 2015) à qui nous devons ces précisions, la rhétorique classique depuis Aristote range le proverbe métaphorique sous la bannière de l'*allégorie*. Comme elle est une figure qui « dit une chose et en signifie une

14. C'est, comme le signalent Tamba et Villers (2014), dans *Ars Rhetorica* (III, xi, 14) qu'Aristote a défini le proverbe comme « un type de métaphore ». Tamba (2012b : 196) apporte à ce sujet une précision essentielle : il s'agit d'une métaphore de « l'espèce à l'espèce » (*eidōs* étant traduit dans l'édition Flammarion de 2007 par « espèce » et non par « genre » comme dans celle des Belles Lettres).

15. Tamba (2000b : 51), qui a fort bien entrevu les deux niveaux de la dimension figurale verticale, parle de l'appariement d'une « généralité empirique » (concret) et d'un « principe explicatif général » (abstrait).

16. « Un proverbe est considéré comme métaphorique quand son sens phrastique fournit une image exemplaire de la règle générale ou de l'ordre du monde qu'enregistre son sens formulaire général » (abstrait). D'où les emplois synonymiques de proverbe *métaphorique*, *imagé* ou *figuré* » (Tamba, 2000b : 44). Voir aussi Tamba (2012b : 184-186).

autre » (Donat¹⁷), l'allégorie est proche de la métaphore. Elle s'en différencie toutefois par un fait essentiel : contrairement à la métaphore où le « double sens » reste cantonné à un mot ou une expression, l'allégorie concerne toute la phrase, comme le mettent en évidence [a] l'opposition qu'établit Dumarsais (1730, éd. Douay-Soublin, 1988 : 147) entre *métaphore* et *allégorie* et [b] l'ambivalence par laquelle Fontanier définit dans son *Commentaire raisonné sur les Tropes de Dumarsais* (1818 : 180) l'allégorie :

[a] « L'allégorie est un discours qui est d'abord présenté sous un sens propre qui paraît tout autre chose que ce qu'on a dessein de faire entendre, et qui cependant ne sert que de comparaison pour donner l'intelligence d'un sens qu'on n'exprime point.

La métaphore joint le mot figuré à quelque terme propre. Par exemple, *le feu de vos yeux, yeux*, est au propre : au lieu que dans l'allégorie tous les mots ont d'abord un sens figuré, c'est-à-dire, que tous les mots d'une phrase ou d'un discours allégorique forment d'abord un sens littéral qui n'est pas celui qu'on a dessein de faire entendre [...]. » (Dumarsais)

[b] « L'allégorie la plus courte présente nécessairement *d'un bout à l'autre*¹⁸ un double sens absolu, un sens littéral et un sens figuré. » (Fontanier)

Comme les proverbes pour être métaphoriques doivent présenter un « sens double » – le sens littéral ou compositionnel et le sens figuré ou proverbial – et que, élément crucial comme nous l'avons vu ci-dessus, ce « sens double » doit concerner, non pas seulement une partie de la phrase, mais la phrase tout entière, les proverbes métaphoriques peuvent être considérés, pour ce qui est de la figuralité verticale, comme relevant de l'allégorie et non plus de la métaphore. Au lieu de parler de proverbes métaphoriques, on peut donc parler avec Dumarsais de « proverbes allégoriques »¹⁹. Mais les deux conditions définitoires que sont le « double sens » et la complétude aboutissent à une vaste catégorie de figures²⁰, dont l'hétérogénéité nuit grandement à sa pertinence. S'y ajoute l'élément analogique ou de comparaison censé relier les deux sens de cette dualité sémantique, qui n'est pas aussi évident que ne le donne à penser la définition [a] de Dumarsais donnée ci-dessus. La différence entre une métaphore du type de « le feu de vos yeux » et la figuralité verticale d'un proverbe métaphorique ne réside pas seulement dans une différence de portée figurale, à savoir que dans le cas de la métaphore, il reste un élément « propre » (*cf.* « yeux »), alors qu'il n'en subsiste point dans un proverbe métaphorique. C'est aussi le fonctionnement du double sens du proverbe métaphorique qui s'avère différent de celui d'une métaphore lexicale comme « le feu de vos yeux ». À nos yeux, il n'y a pas d'analogie ou de comparaison dans la

17. Cité d'après Tamba (2015), qui a elle-même emprunté cette définition du Donat (IV^e siècle ap. J.-C.) à Douay-Soublin (1988).

18. C'est nous qui soulignons *via* les italiques l'importance de ce constituant.

19. « les *proverbes allégoriques* ont d'abord un sens propre qui est vrai, mais qui n'est pas ce que l'on veut principalement faire entendre » (Dumarsais, 1730, éd. Douay-Soublin 1988 : 150).

20. Douay-Soublin (1988 : 278) rappelle que « tout propos à double sens relève de l'allégorie, qui forme donc un vaste genre aux multiples espèces ; certaines d'entre elles ont reçu de la tradition un nom qui les distingue : l'ironie [...] ; l'antiphrase [...] ; l'énigme qui cache ce qu'elle signifie, [...] ; la parémie ou proverbe appliqué [...] ».

figuralité verticale des proverbes métaphoriques²¹ et cette absence conduit plutôt à renoncer à voir dans cette figuralité un cas d'allégorie.

(b) *En termes de métaphore*

Si l'on opte pour la solution de la métaphore, il ne peut évidemment plus s'agir de la métaphore standard, celle de la figuralité horizontale, où un mot ou une expression se trouve employée de façon « impertinente » pour des entités de catégories incompatibles. Mais deux solutions restent ouvertes. La première, c'est de considérer qu'il s'agit de « métaphores conceptuelles » (Lakoff et Johnson, 1985), c'est-à-dire de métaphores où ce n'est plus l'usage transgressif d'un mot qui est en cause, mais celui d'un concept, un concept-source étant utilisé pour un concept-cible (cf. la métaphore LE TEMPS C'EST DÉ L'ARGENT). La seconde, c'est d'y voir, en faisant jouer un sens de *métaphore*, totalement méconnu, mais fort en vogue actuellement (Kleiber, 2015 et 2016), des « métaphores d'objets ou d'entités ».

Dans le premier cas²², les proverbes métaphoriques sont vus comme étant des exemplifications d'une métaphore conceptuelle qui a pour effet de représenter le générique (ou situation générique) au moyen du spécifique (ou d'une de ses situations spécifiques). Grâce à la métaphore conceptuelle *GENERIC IS SPECIFIC* (Lakoff et Turner, 1989 : 165)²³, le général se trouve saisi *via* le particulier :

« *The GENERIC IS SPECIFIC metaphor thus allows us to understand a whole category of situations in terms of one particular situation.* »

Le proverbe (47) « Chat échaudé craint l'eau froide » exemplifie ainsi *GENERIC IS SPECIFIC*, puisque la situation générique 'Quand on a été victime d'un phénomène, on se méfie d'un phénomène du même type qui est sans risque ou d'un risque moindre' se trouve donnée par la situation spécifique qui correspond au sens littéral, à savoir celle du chat qui, brûlé par de l'eau chaude, craint ensuite l'eau froide.

Pour le moment, c'est le sens encore totalement méconnu de « métaphore d'objet » qui nous retiendra. Lorsqu'il a ce sens, le nom de *métaphore* ne s'applique plus à un mot ou à une expression – il ne s'agit donc pas d'une métaphore lexicale standard – mais il renvoie à la situation où « un objet » ou une « entité », généralement concrète, est vue comme représentant un autre objet, généralement une entité abstraite (propriété,

21. Nous nous séparons sur ce point de l'analyse de Tamba (2000b, 2012b et 2015).

22. Pour une critique de la proposition de Lakoff et Turner, voir Krikmann (1994) et Tamba (2000b : 50).

23. On soulignera que la métaphore *GENERIC IS SPECIFIC* ne vaut pas seulement pour la relation entre la situation du sens littéral et la situation « générique ». Elle vaut pour toutes les situations auxquelles peut s'appliquer le proverbe : « *Given a particular situation (say, the presidential candidate) and a particular proverb (say, Blind blames the ditch), GENERIC IS SPECIFIC provides a way of understanding that situation metaphorically in terms of the schema evoked by the proverb* » (Lakoff et Turner, 1989 : 165). Avec pour inconvénient majeur celui de faire disparaître l'effet de la figuralité horizontale, qui reste pourtant vivace à chaque emploi. Mais cela provient du fait que cette métaphore conceptuelle *GENERIC IS SPECIFIC* s'applique également aux expressions idiomatiques, où le sens littéral est devenu le plus souvent opaque, de telle sorte que la relation horizontale n'est plus prégnante, comme elle le reste dans le cas des proverbes métaphoriques. La seule relation qui reste active est donc celle entre le sens général et toutes les situations concrètes d'application, même celle du sens littéral.

qualité, affect, sentiment, idées, objets mentaux de différents types, etc.), comme le montre l'exemple suivant :

(48) [article sur la rénovation de la bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg. Sous la photo qui montre l'escalier dans le hall]

« Au pied de l'escalier monumental de la nouvelle BNU, métaphore de l'ascension vers les connaissances. » (DNA du 15 juin 2014)

Nous avons vu ci-dessus que l'« objet » ou l'« entité » d'un proverbe était un fait générique. On peut du coup considérer que la figuralité verticale des proverbes non littéraux est un cas de métaphore d'objet par laquelle un fait générique concret représente un autre fait générique, ou vérité générale qui se place sur le niveau abstrait, ce que l'on peut exprimer par une glose maladroite comme (49) :

(49) « *Chat échaudé craint l'eau froide* est une métaphore du fait générique ou de la vérité générale 'quand on a été victime d'un phénomène, on se méfie d'un phénomène du même type pour lequel il n'y a normalement pas de raison de se méfier'. »

Cet emploi de « métaphore » appliqué à la figuralité verticale des proverbes métaphoriques trouve une justification partielle dans le rapprochement qu'il conduit à opérer avec le terme rhétorique d'« emblème »²⁴ souvent convoqué par les parémiologues : un emblème, même si les définitions peuvent plus ou moins varier, c'est également l'emploi d'un « objet » ou d'une entité « concrète » comme représentant d'un autre objet ou d'une autre entité plus abstraite²⁵.

On notera en transition le piquant de cette histoire « métaphorique » : que l'on y voie des cas de la métaphore conceptuelle *GENERIC IS SPECIFIC* ou des cas de métaphores d'objets, les proverbes métaphoriques se révèlent doublement métaphoriques ou, dit autrement, ils donnent lieu simultanément à deux métaphores : à une métaphore de type classique, celle qui se révèle dans leur applicabilité transgressive à des situations normalement incompatibles et celle où le concept ou fait générique de leur sens littéral représente un concept ou un fait supérieur.

(c) *En termes de synecdoque*

L'embaras que peut causer cette caractérisation des proverbes métaphoriques comme des doubles métaphores n'a plus lieu d'être, si l'on choisit de voir dans la figuration verticale un autre cas de figure rhétorique, à savoir la synecdoque. La relation hiérarchique entre le sens littéral et le sens proverbial peut en effet être envisagée comme étant peu ou prou une relation du type hypo/hyperonymique²⁶. Le sens littéral exprime

24. On peut aussi reparler ici d'*allégorie*, mais dans un sens élargi, qui ne concerne plus seulement une figure de discours.

25. Il n'y a toutefois pas équivalence, mais il faudrait une étude plus approfondie pour voir de façon plus précise ce qu'il en est.

26. Dans Kleiber (2000a : 56), nous avons parlé de *montée abstractivo-hypo/hyperonymique*, ce qui a suscité maintes critiques. Nous reconnaissons bien volontiers que le recours à l'opposition hypo/hyperonymique n'est pas totalement adéquat, puisqu'on n'a pas affaire à deux, mais qu'à une dénomination, à savoir celle de niveau hyponymique. Oserai-je encore ajouter que, malgré tout, elle

en effet un cas particulier ou un exemple particulier du cas général qui constitue le sens du proverbe. Le proverbe (50) :

(50) C'est en forgeant qu'on devient forgeron

a pour sens littéral quelque chose comme 'si on s'exerce à l'activité de forger, on devient forgeron'. Ce sens ne renvoie qu'à une application particulière, à une partie en somme, du sens général du proverbe qui est peu ou prou 'si on s'exerce à une activité, on devient un spécialiste ou un expert de cette spécialité'. Il n'y a donc pas de transfert métaphorique « impertinent » et si l'on accepte de voir dans l'emploi d'un hyponyme pour un hyperonyme une synecdoque, c'est plutôt vers elle que l'on doit se tourner, étant donné que l'emploi d'un hyponyme pour un hyperonyme a pu être rangé parmi les synecdoques du type 'l'espèce pour le genre' (Meyer, 1995 et Delhay, 1997)²⁷. Ce fait a conduit des spécialistes du proverbe²⁸ Krikmann (1994 : 12) ou des stylisticiens comme Meyer (1997) à remplacer l'approche métaphorique des proverbes non littéraux par une caractérisation en termes de synecdoque. Meyer (1997) parle de « synecdoque de l'espèce pour le genre » et Krikmann (1994 : 121) de *conceptual synecdoche*, les deux négligeant par là même la figuralité horizontale des proverbes métaphoriques. Ce refus s'explique sans doute par la difficulté qu'il y a à admettre la présence de deux tropes différents dans une même unité linguistique. Comment en effet concevoir qu'un même objet linguistique puisse rhétoriquement être à la fois métaphorique et synecdochique ? Une telle hybridité tropique paraît plutôt relever de la tétatologie des « figures ». Du coup, pour beaucoup d'analystes, adhérer à l'option synecdochique signifiait renoncer à l'option métaphorique ou vice versa.

Or, si on peut discuter²⁹ de la justesse et donc du bien fondé des conceptions et des dénominations utilisées pour rendre compte de la figuralité verticale, soit en termes sémantico-lexicaux d'« hypo/hyperonymie », soit en termes rhétoriques d'« allégorie », ou de « métaphore » (dans le sens de métaphore conceptuelle ou dans le sens émergent de 'métaphore d'objet') ou encore de « synecdoque », on ne saurait remettre en cause le phénomène lui-même, à savoir celui de l'utilisation d'une situation concrète

permet, à la différence d'autres solutions, de bien saisir, – ce qui me paraît l'essentiel – la différence de niveau sémantique.

27. Delhay (1997 : 294) rappelle toutefois que chez Aristote la métaphore recouvrait également le déplacement soit du genre à l'espèce, soit de l'espèce au genre.

28. Pour Norrick (1985 : 107-110), les proverbes métaphoriques prototypiques sont les « complete scenic species-genus synecdochic proverbs », qui sont les plus nombreux, mais il reconnaît aussi l'existence de proverbes figurés métaphoriques, ceux où les deux sens sont unis par une relation de similarité, et de proverbes figurés métonymiques, lorsque les deux sens sont en relation de contiguïté.

29. On trouvera chez Tamba (2000b : 46-50) une critique argumentée et éclairée de toutes ces approches, exception faite de celle en termes de métaphores d'objet. Tamba (2000b : 55) propose à la place de ces mécanismes un « appariement analogique » qui s'appuie sur « la seule homologie des formes logiques sous-jacentes à la double interprétation phrastique et formulaire des proverbes, sans prendre en compte leur valeur référentielle ». Cette solution, qui contribue à occulter la dimension métaphorique horizontale – analogique – des proverbes métaphoriques, présente deux inconvénients. D'une part, on ne voit pas quelles pourraient être ces « homologues de formes logiques sous-jacentes » sans contenu référentiel et, d'autre part, la genèse et la cristallisation en proverbes des phrases génériques employées métaphoriquement contredisent l'absence d'analogie « référentielle » (cf. Conenna et Kleiber, 2002).

particulière pour une situation abstraite ou générique subsumante. On ne peut en effet nier que (50) présente une « figure concrète », celle du forgeron forgeant, qui sert d'image ou de représentation concrète au sens abstrait de (50), sens qu'on ne saurait d'ailleurs, comme déjà signalé plus haut lors de notre séparation des proverbes d'avec les dictons, représenter ou se figurer sans obligatoirement recourir à une image concrète, d'un niveau inférieur. On ne peut donc s'en tenir, comme le propose Tamba, à la seule hypothèse d'un

« fonctionnement argumentatif qui fait porter la métaphore proverbiale, non sur l'ordre général des choses, mais sur le degré de certitude de l'explication qui associe un principe invariant à une régularité empirique » (Tamba, 2000b : 50)

Il y a bien un engagement ontologique entre le niveau des « choses » du sens littéral et celles du sens proverbial, mais le démontrer ici nous ferait digresser et ne changerait en rien le cours de notre analyse.

Les proverbes métaphoriques ont bien deux « figures »

Le point important est que la double dimension figurale des proverbes métaphoriques est bien une réalité. Et on ne saurait la masquer en ne retenant que l'une des deux dimensions ou en fondant les deux en une seule, comme le font Lakoff et Turner (1989)³⁰. Qu'elle est bien réelle est prouvé par un fait curieux relevé par Tamba (2000b et 2012a) : on peut représenter un proverbe métaphorique par deux images, l'une correspondant à la situation littérale et l'autre correspondant à une situation d'application du proverbe. La représentation habituelle est, certes, monofigurative – on représente³¹ généralement un proverbe métaphorique par sa situation « littérale »³² – mais, dans le livre des *Proverbes illustrés* de Taro Gomi³³, les proverbes métaphoriques se trouvent illustrés par deux images : par une image d'une situation ne correspondant pas au sens littéral et par une autre répondant à la situation « littérale » (Tamba, 2012a : 261). Cette double image, dont l'une est libre et non imposée et l'autre est fixée par le sens littéral du proverbe métaphorique, est une preuve tangible de la double figuration qui caractérise les proverbes métaphoriques. La relation de l'image « libre » à l'image littérale correspond à la dimension horizontale, celle de l'applicabilité métaphorique du proverbe, à une situation incompatible de même niveau. La relation de l'image libre et de l'image « littérale » au sens du proverbe correspond à la dimension verticale, la « synecdochique » ou « l'hyponymique », celle

30. Voir *infra* et, pour une analyse plus détaillée, Kleiber (2017a-b).

31. Cf. la coutume qui consiste à représenter les proverbes sur des assiettes de faïence avec le proverbe et un dessin qui le représente.

32. Soulignons que, s'il s'agit de proverbes littéraux, leur représentation correspond aussi à une situation concrète qui est du niveau de celles qui correspondent au sens littéral des proverbes métaphoriques (*supra*). Seule différence et de taille, cette situation n'est pas imposée. On peut en effet « figurer » par différentes situations le sens d'un proverbe dit « littéral ».

33. Tamba (2012a : 261) s'est reportée à Takeda (1990) pour la présentation du livre de Taro Gomi (qui date de 1976).

qui indique que les deux situations ne sont plus incompatibles, mais relèvent toutes deux d'une situation plus abstraite, celle du véritable sens du proverbe.

Il n'y a donc pas d'impasse tropologique et donc rien de bizarre au fait qu'un même proverbe puisse être dit à la fois métaphorique et synecdochique / allégorique ou être doublement métaphorique ou encore présenter « deux figures », etc. Notre analyse en termes de figuralités horizontale et verticale permet de comprendre pourquoi. Les deux « figures » ne se placent pas sur le même plan : il y a métaphore sur le plan – horizontal – de l'application du proverbe métaphorique à des situations particulières avec une relation d'analogie entre la situation à laquelle s'applique le proverbe et celle du sens littéral, et il y a allégorie, synecdoque ou « métaphore d'objet » sur le plan – vertical – de la relation, non analogique, entre le sens littéral et le sens proverbial.

L'analogie qui unit au plan horizontal la situation littérale à la situation d'application constitue bien évidemment le sens proverbial de la relation verticale, mais comme le sens littéral d'un proverbe dit *métaphorique* ne se trouve pas opacifié par la stabilisation du sens proverbial³⁴, à chaque emploi du proverbe, l'incompatibilité entre les deux situations et la comparaison ou l'analogie entre les deux restent également transparentes. Ou, dit autrement, l'emploi du proverbe apparaît comme un emploi métaphorique vivace, malgré le sens « congelé » proverbial. On le vérifiera sur le proverbe aux piquantes roses que nous reprenons à nouveau ici sous (51), utilisé dans la situation (36) déjà évoquée ci-dessus de l'apprenti-pianiste ronchonneur :

(51) Il n'y a pas de roses sans épines

Même si le sens du proverbe est stabilisé (*cf.* 'il n'y a pas de choses agréables sans côté désagréable'), le sens littéral ne passe pas à la trappe pour autant et, du coup, la relation métaphorique entre la situation de l'apprenti-pianiste récalcitrant et celle des roses avec épines reste pleinement perceptible.

La particularité figurale des proverbes métaphoriques apparaît alors sous un autre angle encore. Ils ne sont pas seulement originaux, parce qu'ils combinent emploi métaphorique et relation figurale verticale. Ils le sont encore parce que les deux figuralités qu'ils mettent en jeu se distinguent par « l'expression » de chacune d'entre elles. La figuralité verticale est figée ou « congelée », alors que la figuralité horizontale ou métaphorique reste une parole toujours « vive ». Nous sommes donc en présence d'un Janus *bifrons* rhétorique, dont une face est animée et l'autre... figée.

Il n'est nul besoin de souligner longuement que c'est cette originalité sémiotico-rhétorique des proverbes métaphoriques qui est à la source de leur expressivité iconico-argumentative tout à fait particulière et tellement marquante que, comme nous l'avons souligné *supra*, elle passe pour être, aux yeux de beaucoup de parémiologues, un trait définitoire même de la classe des proverbes en général.

Si les proverbes métaphoriques sont bien des prêts-à-porter argumentatifs, taillés par avance pour servir de garant, ce sont des prêts-à-porter qui exigent un ajustement et une finition analogiques pour chaque situation qui doit les porter. L'argumentati-

34. C'est un des traits qui séparent les proverbes métaphoriques des expressions idiomatiques (voir Tamba, 2000a et 2011 et Kleiber, 2010b et 2019b). Pour une explication de cette particularité, voir Kleiber (2010b).

vité qui émane de cette double expressivité figurale relève ainsi à la fois d'une inter-subjectivité préétablie et stable et d'une souplesse adaptative métaphorique qui reste le fait de l'usager-ajusteur. Elle débouche par là même sur une capacité argumentative plus forte que celle des proverbes littéraux à expressivité avant tout formelle et, en cas de jeu oppositif, lexico-structurale. Les proverbes métaphoriques possèdent ainsi une capacité « d'emporter le morceau » qui est animée par leur double figuralité, plus que par une ingéniosité intellectuelle et une justesse logique appropriées. S'explique par là même, de manière beaucoup plus précise et détaillée qu'auparavant, en quoi leur métaphoricité contribue à cette « argumentation par séduction » grizéenne évoquée ci-dessus et que leur reconnaissent Bonhomme (2016 : 250) et Rodegem (1984 : 124-128). Mais ce n'est de loin pas son seul effet. Le facteur cognitif y tient aussi un rôle de premier plan³⁵.

Figuralité et cognition des proverbes métaphoriques

Compréhension et expression de l'amont par l'aval

La figuralité verticale, quel que soit le cadre « allégorie, métaphore, synecdoque ou autre » dans lequel on l'analyse, a intrinsèquement une portée cognitive qui ajoute au pouvoir de séduction figural celui de compréhension et de persuasion. Ce pouvoir s'exerce de différentes manières. A un premier niveau, déjà mentionné ci-dessus, mais non explicité, celui du topos 'une image ou un dessin valent mieux qu'un long discours', qui rappelle que les données concrètes, qui sollicitent nos sens et notre expérience plus ou moins immédiate rendent plus accessibles les entités abstraites (idées, concepts, etc.). La figuralité verticale sert ainsi d'échelle permettant d'accéder plus facilement à la compréhension d'une situation d'amont. Lakoff et Turner (1989) ont développé tout un modèle cognitif explicatif appelé *the Great Chain Metaphor*³⁶ pour rendre compte de cette appréhension des « réalités » d'amont au moyen de « réalités » d'aval³⁷. Quelle que soit la séduction que peut exercer un tel modèle explicatif global, il ne suffit pas pour saisir pleinement la puissance cognitive des proverbes métaphoriques.

La compréhension n'est pas seule en jeu : il y a aussi l'expression de l'amont par l'aval. La figuralité verticale a aussi pour rôle de servir de « signifiant » plus aisé et plus commode à un signifié plutôt difficile à exprimer. Comme nous l'avons souligné dans nos travaux antérieurs (2000a : 224 ; 2007, 2008, 2010a et à 2019b), si l'on cherche à exprimer le sens conventionnel des proverbes métaphoriques on aboutit

35. Dans son *Commentaire raisonné sur les Tropes de Dumarsais* (1818 : 180), Fontanier notait à propos de l'allégorie que, dans beaucoup de cas, le sens littéral n'était là que « pour amener l'autre [= le sens figuré] et le faire mieux ressortir ».

36. Leur modèle comprend quatre ingrédients : la grande échelle des êtres et des choses (*the Great Chain of Being*), qui place les êtres et les choses sur une échelle verticale, la métaphore *Générique est Spécifique* déjà présentée *supra*, la *Nature des Choses* (*The Nature of Things*), qui établit « *the relationship between what things are like and how they behave* », et la gricèenne *Maxime de Quantité*.

37. Rappelons que ce modèle ne vaut pas seulement pour les proverbes, mais entend traiter les emplois figuraux en général.

à des formulations abstraites qui, d'une part, n'ont guère la qualité formelle de celle des proverbes littéraires et qui, d'autre part, sont généralement fort maladroites (cf. 'si quelqu'un a subi un événement particulièrement désagréable, il se méfiera d'événements qui entrent dans le même type que l'événement désagréable, mais pour lesquels il n'y a normalement pas de raison de se méfier' pour *Chat échaudé craint l'eau froide*), de telle sorte qu'elles ne pourraient pas, à cause de cet aspect formel, essentiel pour les proverbes comme l'ont montré quasiment tous les parémiologues, devenir proverbes. Cette difficulté à formuler le sens véritable de certains proverbes figurés est une des raisons « importantes » du choix d'une dénomination proverbiale non littérale ou métaphorique. On ne peut donc en rester à ce lieu commun d'une « image » qui permet de rendre plus accessible par son caractère concret une réalité abstraite difficile à appréhender : la facilité de compréhension se double de la facilité d'expression³⁸.

Un « argument par illustration »

Ce pouvoir cognitif de compréhension et d'expression des proverbes métaphoriques se trouve encore renforcé si l'on tient compte, à un autre niveau déjà abordé ci-dessus, du fait qu'on ne peut (se) représenter « directement » un proverbe, qu'il soit ou non métaphorique : on ne peut (se) le représenter qu'à travers une des situations d'aval auxquelles il peut s'appliquer. C'est dire, d'une autre manière, que la justification d'un proverbe ne peut être qu'*incarnée*, c'est-à-dire qu'elle passe obligatoirement par la prise en compte de situations particulières qui le légitiment. Il n'est ainsi pas de porte d'entrée « directe » à la vérité d'un proverbe. Ce n'est que *via* une ou des situations ou une ou des vérités particulières qui l'instancient que se prouve la pertinence factuelle d'un proverbe³⁹.

On voit par là même que, dans le cas des proverbes métaphoriques, la situation littérale, non seulement facilite la compréhension et l'expression de ce proverbe parce qu'elle « figure » son sens abstrait, mais l'image qu'elle fournit, parce qu'elle est un exemplaire⁴⁰ ou une occurrence de la réalité d'amont est en même temps une justification « incarnée » de la vérité abstraite du proverbe, c'est-à-dire un argument empirique en faveur de cette vérité. La situation exprimée par le sens littéral représente en effet un exemple concret et donc une vérité « concrète » de la situation générique abstraite correspondant au sens proverbial et constitue par là même un « argument par illustration », qui est une des trois fonctions argumentatives de la technique d'argumentation

38. Tamba (2012b : 194) note également cette aide à la formulation d'une règle ou principe abstrait que représente la phrase littérale ou compositionnelle d'un proverbe métaphorique. Elle cite Perelman (1977 : 123) qui note qu'il « arrive que le cas particulier, en même temps qu'il illustre la règle, serve à l'énoncer d'une manière concrète : *Pierre qui roule n'amasse pas mousse* ».

39. Il n'y a rien de surprenant à cela : un fait générique n'est un fait générique que parce qu'il y a des faits particuliers qui le vérifient. Ce qui fait la particularité des proverbes, c'est ce que ces faits particuliers sont définitoirement hétérogènes, étant donné, comme nous l'avons vu, la hauteur abstractive des proverbes.

40. Cf. le titre *La parole exemplaire* de l'ouvrage collectif dirigé par Anscombe, Darbord et Oddon (2012) consacré aux proverbes.

appelée *recours au cas particulier* par Perelman et Olbrechts-Tyteca, les deux autres fonctions étant celles d'« exemple » et de « modèle » :

« Comme exemple, il (= le *cas particulier*) permettra une généralisation ; comme illustration, il étayera une régularité déjà établie ; et comme modèle, il incitera à l'action. » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2000 : 471)

Si la première et la dernière fonction se trouvent hors jeu, c'est, comme l'explique Tamba (2012b : 193), parce que le proverbe métaphorique « établit une « relation stable entre une norme générale et un cas particulier fixe » et que, par là même,

« ce particulier ne saurait avoir ni la fonction d'un modèle à suivre, ni celle d'un *exemple chargé de fonder une règle*⁴¹. »

Il remplit par contre parfaitement la fonction d'argument par illustration, puisqu'une vérité abstraite ou un fait générique abstrait se trouve exemplifié par une vérité concrète, ou un fait générique empirique, qui par là même sert en quelque sorte d'étai « imagique » et expérientiel à sa validité.

Perelman et Olbrechts-Tyteca (2000 : 484) mettent en garde contre la tentation de voir dans l'illustration une image⁴² :

« [...] l'illustration ne tend pas à remplacer l'abstrait par le concret, ni à transposer les structures dans un autre domaine comme le ferait l'analogie. Elle *est* véritablement un cas particulier, elle corrobore la règle. »

Mais dans le cas du proverbe métaphorique, cette mise en garde n'a pas lieu d'être : l'illustration que représente le cas particulier que représente la situation dénotée par le sens littéral d'un proverbe métaphorique ne peut pas ne pas être en même temps une image : on ne peut se représenter un proverbe métaphorique qu'à travers une « image » d'une des ses situations particulières. Ce que l'on peut retenir par contre de leur mise en garde, c'est que le caractère d'image que revêt le sens littéral ne doit pas faire oublier qu'il s'agit en même temps d'une illustration du cas général qu'exprime le proverbe et qu'en conséquence, à l'argumentativité cognitive de compréhension attachée à ce statut imagique s'en ajoute une autre, celle qui découle du statut d'illustration, à savoir celle de « corroborer la règle » abstraite proverbiale.

L'affaire, argumentativement parlant, n'est pas pliée pour autant. Il faut encore considérer, d'une part, l'effet de la « double vérité » que constitue l'attelage des deux faits génériques sur lesquels s'établit un proverbe métaphorique et, d'autre part, prendre en compte le type de vérité que représente la phrase générique « littérale ».

Deux arguments en valent mieux qu'un

Plaçons-nous à présent sur la dimension horizontale et considérons la relation de véridicité entre le proverbe métaphorique et la situation à laquelle il s'applique.

41. La formule est de Perelman et Olbrechts-Tyteca.

42. « Parce que l'illustration vise à accroître la présence, en concrétisant à l'aide d'un cas particulier une règle abstraite, on a souvent tendance à y voir une image » (Perelman et Olbrechts-Tyteca, 2000 : 484).

Comme le proverbe métaphorique présente deux vérités, une vérité particulière et une vérité plus générale, la première corroborant en tant qu'illustration la seconde, il déploie en fait, vis-à-vis de la situation particulière à laquelle il s'applique, deux arguments comme garants – et non plus un seul comme le font les proverbes non métaphoriques : celui, dominant, du fait générique (représenté par le sens du proverbe) et celui de la situation particulière qui est présentée comme une vérité « incarnée » de la vérité générale abstraite. Reprenons pour la dernière fois l'exemple des roses proverbiallement épineuses sollicité à plusieurs reprises déjà ci-dessus :

(52) [dit par une mère qui entend encourager son fils apprenti pianiste à continuer de faire des gammes] « Il n'y a pas de roses sans épines »

On voit que deux vérités se conjoignent pour inciter le jeune pianiste à persévérer : avant tout celle, générale, du fait générique qu'exprime le proverbe métaphorique ('il n'y a pas de choses agréables sans côté désagréable'), mais aussi, en « accompagnement » en quelque sorte, celle que véhicule la situation littérale, parce qu'elle est une instance ou preuve de la vérité supérieure. Deux preuves valant mieux qu'une⁴³, l'argumentation n'est donc pas seulement rendue plus aisée par l'image concrète, mais elle acquiert aussi une puissance de légitimation qui tire sa force de persuasion de deux vérités différentes, dont l'une, concrète, est une instance de l'autre, abstraite.

Une vérité typifiante a priori pour une vérité typifiante non a priori

Comme avec les proverbes métaphoriques deux faits génériques sont en jeu et donc deux vérités génériques, il se peut que les deux vérités n'aient pas la même valeur et que cette différence de « vérité » ait un effet sur l'argumentativité des proverbes métaphoriques.

Pour s'en rendre compte, il nous faut revenir en arrière sur le type de phrase générique et donc sur le type de vérité qu'exprime un proverbe. Nous avons vu, lorsque nous avons mis en évidence l'effet du statut dénominatif sur la vérité des proverbes, que les proverbes, qu'ils soient ou non métaphoriques, correspondaient, en règle générale, non pas à des « ON-vérité » (Berrendonner, 1981) ou « vérités 'pour tout locuteur' » (Kleiber, 1989a) ou encore à des « typifiantes *a priori* » (Anscombe, 1994 et Gomez Jordana-Ferary, 2012), mais à des phrases non stéréotypiques (« typifiantes non *a priori* », « L(ocuteur)-vérité », etc.), c'est-à-dire des phrases dont la vérité n'est pas acquise ou admise *a priori*, comme l'est celle de phrases telles que « Les castors construisent des barrages » ou « Les chiens aboient », et des phrases dont la vérité, dans beaucoup de cas, s'opposait même à celle communément admise en la matière. Nous avons aussi entrevu à cette occasion que la vérité de la phrase littérale ou compositionnelle pouvait présenter une vérité différente de celle du proverbe métaphorique en ce qu'elle pouvait être elle une vérité « stéréotypique » ou « typifiante *a priori* » ou « ON-vérité » ou encore « généralement vraie pour tout locuteur ». On

43. Cf. Tamba (2000b : 53) : « elle [= l'assimilation des patrons formels sur lesquels sont bâtis les deux sens proverbiaux] tire sa force de persuasion d'un principe de surenchère argumentative, en vertu duquel deux preuves valent mieux qu'une ».

voit à présent quelle peut en être l'utilité d'un point de vue argumentatif : on présente la vérité non stéréotypique du proverbe métaphorique comme une vérité stéréotypique par l'intermédiaire de celle, stéréotypique, du sens littéral. Autrement dit, une vérité non évidente, celle du proverbe métaphorique, se trouve en quelque sorte donnée comme une vérité manifeste, patente, incontestable, parce que la phrase littérale qui exprime son sens correspond, elle, à une vérité de ce type-là, ce que Tamba (2000b : 55) exprime dans les termes suivants :

« [...] la métaphore proverbiale projette sur le stéréotype explicatif du proverbe la solidité à toute épreuve d'une évidence empirique »,

avec pour résultat une

« jonction métaphorique [qui] donne l'illusion d'une plus grande certitude. »

On pourra le vérifier sur les exemples (53) ci-dessous, qui ont pour dénominateur commun une phrase générique littérale qui correspond à une vérité *a priori*, alors que la vérité qui correspond au sens véritable du proverbe ne relève pas d'un tel régime :

- (53) Il n'y a pas de fumée sans feu ...
 On n'attrape pas les mouches avec du vinaigre
 Les chiens ne font pas les chats
 Il n'y a pas de rose sans épines
 Pierre qui roule n'amasse pas mousse
 On ne fait pas d'omelette sans casser d'œufs
 Ce sont les charrettes vides qui font le plus de bruit
 Au pays des aveugles les borgnes sont rois

Y a-t-il tromperie sur la marchandise ? Si oui, ce n'est qu'une demi tromperie, puisque de toute façon le statut dénominatif, par la présupposition qu'il entraîne, assure à ces proverbes la qualité de vérités *a priori*. Mais il n'en reste pas moins vrai que le recours à une vérité stéréotypique ou *a priori* pour exprimer une vérité qui ne l'est pas peut donner à croire que la vérité de destination est aussi une vérité *a priori* et qu'elle est donc aussi forte que celle de la phrase qui l'exprime, rendant ainsi l'argumentation plus convaincante et surtout plus difficilement réfutable.

Soulignons, pour terminer, que cette combinaison de deux vérités à force différente n'est toutefois de loin pas la règle en matière de proverbes métaphoriques. Il n'est donc pas toujours vrai que la métaphore proverbiale projette sur la vérité du sens formulaire du proverbe une vérité d'évidence qui serait celle de la phrase littérale. Dans beaucoup de cas, la phrase générique littérale n'a en effet rien de stéréotypique, donc d'évident. Les phrases « littérales » des proverbes de (54) ne passent pas pour être vraies *a priori* comme le sont celles de (53), chose qui n'empêche pas les proverbes de remplir pleinement leur rôle de... proverbe et d'argument difficile à contester :

- (54) Qui vole un œuf vole un bœuf
 Une hirondelle ne fait pas le printemps
 Chien qui aboie ne mord pas
 Les grands bœufs ne font pas les grands labours

Conclusion

Notre pouvons à présent conclure, même si tel ou tel point de notre analyse réclame des prolongements et des explications complémentaires. Il nous semble avoir rempli la tâche que nous nous étions fixée dans l'introduction, à savoir expliquer d'où les proverbes tenaient ce rôle argumentatif que leur reconnaissent tous les commentateurs. Notre explication s'est accomplie en deux parties, la première portant sur l'argumentativité des proverbes en général, qu'ils soient ou non métaphoriques, la seconde étant réservée aux proverbes dits « métaphoriques ».

Nous avons, premièrement, montré en quoi consistait exactement la spécificité argumentative des proverbes en général par rapport aux phrases génériques standard, d'une part, et par rapport aux autres phrases sentencieuses comme les dictons, d'autre part. Nous avons pour cela envisagé les proverbes à différents niveaux de généralité, en nous attachant, pour chaque niveau appréhendé, à dégager quelle est la part argumentative qui lui revient en propre. Nous avons ainsi distingué quatre niveaux et mis en évidence les résultats suivants :

-i- En tant que phrases génériques, les proverbes (et les dictons) héritent de ce type de phrases leur caractère *law-like* et donc un pouvoir inférentiel sur les occurrences passées, présentes, potentielles et contrefactuelles qui leur permet d'être employées argumentativement comme des *meaningful options* dans telle ou telle situation.

-ii- Comme ils représentent des types de phrases génériques à « occasions » ou « cas restreints », leur utilité argumentative s'exerce sur les êtres et les choses, non pas directement, mais en tant qu'êtres ou choses saisis dans telle ou telle situation ou circonstance de vie.

-iii- Leur statut dénominatif, qui les sépare décisivement des phrases génériques, entraîne trois conséquences sur le plan argumentatif : il en fait des « arguments d'autorité », il hisse leur vérité non *a priori* au rang de vérité *a priori* et il restreint leur emploi à celui d'argument.

-iv- Les proverbes se différencient des dictons avec lesquels ils partagent les points -i- à -iii-, par une hauteur abstraite supérieure qui fait que les situations auxquelles ils s'appliquent sont hétérogènes, plurimorphiques et transdomaniales, ce qui leur confère un pouvoir argumentatif plus étendu que celui des dictons, mais aussi plus fort, puisque valide à un niveau supérieur, plus abstrait.

Dans notre seconde partie, nous nous sommes attaché à mettre en évidence le surcroît d'argumentativité qui découle du caractère métaphorique des proverbes non littéraux ou non compositionnels. Nous avons tout d'abord rappelé que la figuralité ou le côté imagique des proverbes métaphoriques, parce qu'il donnait lieu à une expressivité plus forte que celle des proverbes littéraux, entraînait également une argumentativité plus forte, car pouvant s'appuyer sur un pouvoir de séduction plus fort. Nous avons ensuite longuement « démonté » la figuralité des proverbes métaphoriques en montrant qu'elle était double, à la fois horizontale – dimension qu'on pouvait traiter dans le cadre des métaphores standard – et verticale – dimension analysable en termes de métaphore conceptuelle ou de métaphore d'objet, ou encore de synecdoque. Cette originalité sémio-rhétorique que constitue la double figuralité

des proverbes métaphoriques est à la source de l'argumentation par séduction plus forte qui leur est constitutive. Mais elle est aussi la cause cognitive directe d'une argumentation rendue à la fois plus facile et plus subtile par la compréhension imagique aval d'un amont abstrait qu'elle impose, par « l'argumentation par illustration » qu'elle manifeste, par le double argument que constitue le couplage de l'argument « littéral » et de l'argument du sens proverbial et, *in fine*, par le fait, non régulier, mais fréquent, de présenter, grâce au recours d'une vérité *a priori*, une vérité non établie stéréotypiquement comme étant une vérité patente et incontestable.

Bibliographie

- ACHARD-BAYLE Guy, 2012. Que faire des proverbes non métaphoriques-métamorphiques ?, in F. Lautel-Ribstein (éd.), *Formes sémantiques, langages et interprétations. Hommage à Pierre Cadiot*, n° spécial de *La Tribune internationale des langues vivantes*, pp. 184-188.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, 1994. Proverbes et formes proverbiales : valeur évidentielle et argumentative, *Langue française* 102, pp. 95-107.
- , 1995. La nature des topoï, in J.C. Anscombe (éd.), *Théorie des topoï*, Paris, Éditions Kimé, pp. 49-54.
- , 2003. Les proverbes sont-ils des expressions figées ?, *Cahiers de lexicologie* 82, 1, pp. 159-173.
- , 2005. Les proverbes : un figement de deuxième type ?, *Linx* 53, pp. 17-33.
- , 2006a. Stéréotype, gnomie et polyphonie : la voix de son maître, in L. Perrin (éd.), *Le Sens et ses voix. Dialogisme et polyphonie en langue et en discours*, Metz, Université de Metz, Recherches linguistiques, pp. 349-378.
- , 2006b. Polyphonie et classification des énoncés sentencieux, *Le Français moderne* 84, pp. 87-99.
- , 2011. Figement, idiomatisme et matrices lexicales, in J.C. Anscombe et S. Mejri (éds), *Le figement linguistique : la parole entravée*, Paris, Champion, pp. 17-40.
- , 2012a. Pour une théorie linguistique du phénomène parémique, in J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, pp. 21-39.
- , 2012b. Les phrases parémiques en action, in J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, pp. 81-94.
- , 2012c. Préface, in S. Gomez-Jordana Ferary, *Le proverbe : vers une définition linguistique*, Paris, L'Harmattan, pp. 13-18.

- ANSCOMBRE Jean-Claude, Bernard DARBORD et Alexandra ODDO, 2012. Présentation, in J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, pp. 9-18.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, Bernard DARBORD et Alexandra ODDO (éds), 2012. *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin.
- ANSCOMBRE Jean-Claude, Amalia RODRIGUEZ SOMOLINOS et Sonia GOMEZ-JORDANA FERARY (éds), 2012. *Voix et marqueurs d'autorité : des connecteurs à l'argument d'autorité*, Lyon, ENS Éditions.
- ARISTOTE, 1960-1967-1973. *Rhétorique* I-II-III, Paris, Les Belles Lettres.
- , 2007. *Rhétorique*, Paris, GF Flammarion.
- BARLEY Nigel, 1972. A Structural Approach to the Proverb and Maxim with Special Reference to the Anglo-Saxon Corpus, *Proverbium* 23, pp. 880-884.
- BERRENDONNER Alain, 1981. *Éléments de pragmatique linguistique*, Paris, Minuit.
- BONHOMME Marc, 2016. Stéréotypie et argumentation dans les proverbes métaphoriques, in A. Biglari et G. Salvan (éds), *Figures en discours*, Louvain-la-Neuve, Éditions Accademia, pp. 235-254.
- BURIDANT Claude, 1976. Nature et fonction des proverbes dans les *Jeux-Partis*, *Revue des sciences humaines* 41, 163, pp. 377-418.
- , 1984. Avant-Propos, in F. Suard et C. Buridant (éds), *Richesse du proverbe*, Lille, PUL, pp. 1-5.
- CONENNA Mirella et Georges KLEIBER, 2002. De la métaphore dans les proverbes, *Langue française* 134, pp. 58-77.
- DAHL Ö., 1985. Remarques sur le générique, *Langages* 79, pp. 55-60.
- DARBORD Bernard, 2012. La rhétorique du proverbe, in J.-C. Anscombe, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, pp. 170-182.
- DELHAY Corinne, 1997. La synecdoque : entre méronymie et hyperonymie ?, *Verbum* 19, 3, pp. 293-308.
- DOUAY-SOUBLIN Françoise, 1988. Présentation, notes et traduction de Dumarsais, *Des Tropes*, 20 articles de l'*Encyclopédie*, et Abrégé des *Tropes de l'abbé Ducros*, Paris, Flammarion.
- DUCROT Oswald, 1995. Topoi et formes topiques, in J.C. Anscombe (éd.), *Théorie des topoi*, Paris, Éditions Kimé, pp. 85-105.
- DUMARSAIS César, 1988 (éd. or. 1730). *Des Tropes ou des différents sens*, rééd. commentée par F. Douay-Soublin, Paris, Flammarion.

- DUMARSAIS César et Pierre FONTANIER, 1977 (éd. or. 1818). *Les Tropes de Dumarsais, avec un commentaire raisonné par M. Fontanier*, Genève, Slaktine Reprints.
- GOMEZ-JORDANA FERARY Sonia, 2012. *Le proverbe : vers une définition linguistique*, Paris, L'Harmattan.
- , 2014. Le proverbe en vie. Analyse sémantique des proverbes dans leur contexte discursif, in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (éds), *Res per nomen IV. Les théories du sens et de la référence*, Reims, Epure, pp. 551-564.
- GOODMAN Nelson, 1955. *Fact, Fiction and Forecast*, Cambridge, Mass/Harvard University Press.
- GOSSELIN Monique, 1984. De la maxime au proverbe, in F. Suard et C. Buridant (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 227-243.
- GRÉA Philippe, 2014. Molécules proverbiales, in C. Barbet (éd.), *Linguistique et stylistique des figures*, Berne, Peter Lang, pp. 107-122.
- GREIMAS Algirdas Julien, 1970. Les proverbes et les dictons, in A.J. Greimas, *Du sens*, Paris, Seuil, pp. 309-314.
- GRIZE Jean-Blaise, 1982. *De la logique à l'argumentation*, Genève, Droz.
- KLEIBER Georges, 1981. *Problèmes de référence : descriptions définies et nos propres*, Paris, Klincksieck.
- , 1984. Dénomination et relations dénominatives, *Langages* 76, pp. 77-94.
- , 1986. Généricité et implication ou l'histoire d'un couple, *Travaux de linguistique et de littérature* 24, 1, pp. 67-83.
- , 1987. *Du côté de la référence verbale. Les phrases habituelles*, Berne, Peter Lang.
- , 1988. Généricité et raisonnement par défaut », *Le Français moderne* 56, 1, pp. 1-15.
- , 1989a. Sur la définition du proverbe, *Recherches germaniques* 2, pp. 233-252 (repris in G. Kleiber, 1994a, ch. 11).
- , 1989b. Généricité et typicalité, *Le Français moderne* 57, 3, pp. 127-154.
- , 1990a. *L'article LE générique. La généricité sur le mode massif*, Genève, Librairie Droz.
- , 1990b. *La sémantique du prototype*, Paris, PUF.
- , 1994a. *Nominales*, Paris, Armand Colin.
- , 1994b. Lexique et cognition : y a-t-il des termes de base ?, *Rivista di Linguistica* 6, 2, pp. 237-266.
- , 1999a. Les proverbes : des dénominations d'un type "très très spécial", *Langue française* 123, pp. 52-69.

- , 1999b. Proverbe : sens et dénomination, *Nouveaux cahiers d'allemand* 17, 3, pp. 515-531.
- , 2000a. Sur le sens des proverbes, *Langages* 139, pp. 39-58.
- , 2000b. Proverbes, vérité générale et dénomination, in M. Coene, W. De Mulder, P. Dendale et Y. D'Hulst (eds), *Traiani Augusti Vestigia Pressa Sequamur. Studia Linguistica In Honorem Lilianae Tasmowski*, Padova, Unipress, pp. 705-717.
- , 2004. Pourquoi certains proverbes sont-ils nécessairement métaphoriques et d'autres non ?, in F. Oliveira et I. M. Duarte (eds), *Da Lingua et do Discurso*, Porto, Campo das Letras, pp. 75-97.
- , 2005. Petite sémantique des proverbes avec une vue spéciale sur leur statut de dénomination, in R. Almela, E. Ramon Trives et G. Wotjak (eds), *Fraseologia contrastiva con ejemplos tomados del Aleman, Espanol, Francés e Italiano*, Murcia, Universidad de Murcia Servicio de Publicaciones, pp. 19-38.
- , 2007. Proverbes et métaphores, *Scolia* 21, pp. 12-28.
- , 2008. Histoire de couple : proverbes et métaphores, *Linguisticae Investigationes*, 31, 2, pp. 186-199.
- , 2010a. Sémantique proverbiale : proverbe, dénomination et métaphore, in M. Iliescu et al. (éds), *Actes du XXVe Congrès International de Linguistique et de Philologie Romane*, Berlin, De Gruyter, Tome 1, pp.19-46.
- , 2010b. Proverbes : transparence et opacité, *Journal des traducteurs META* 55, 1, pp. 136-146.
- , 2011. La métaphore dans les proverbes : un trait définitoire ou non ?, in M. Lipinska (éd.), *L'état des recherches et les tendances du développement de la parémiologie et de la phraséologie romanes*, Lask, Oficyna Wydawnicza LEKSEM, pp. 55-76.
- , 2012. Sémiotique du proverbe : être ou ne pas être une dénomination, in J.-C. Anscombre, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire. Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, pp. 40-52.
- , 2014. Proverbes, catégories et faits : que dénomment les proverbes ?, in R. Daval, E. Hilgert, T. Nicklas et D. Thomières (éds), *Sens, formes, langage*, Reims, Epure, pp. 223-246.
- , 2015. Quand le nom *métaphore* se met lui-même à être... métaphorique, in C. Masseron, J.-M. Privat et Y. Reuter (éds), *Littérature, linguistique et didactique du français. Les travaux Pratiques d'André Petitjean*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, pp. 67-76.
- , 2016. Du triple sens de *METAPHORE*, *Langue française* 189, pp. 15-33.
- , 2017a. La figure d'un proverbe n'est pas toujours celle d'une métaphore, *Scolia* 31, pp. 39-77.

- , 2017b. Proverbes non littéraires : métaphore ou bien synecdoque ?, in M. Birkelund (éd.), *Points de vue. Mélanges offerts à Henning Nölke à l'occasion de sa retraite*, Aarhus, Institut de communication et de culture, université d'Aarhus, pp. 145-156.
- , 2018. Expressions figées et proverbes à la croisée de l'opposition *transparence / opacité*, in O. Soutet, S. Mejri et I. Sfar (éds), *La phraséologie : théories et applications*, Paris, Éditions Honoré Champion, pp. 33-58.
- , 2019a. Proverbes et dictons : la dénomination, quel surplus sémantique ?, in S. Diab-Duranton, G. Kleiber et A. Lachkar (éds), *Proverbes et locutions figées. Description et catégorisation*, Paris, S.N. Librairie orientaliste Paul Geuthner S.A., pp. 111-129.
- , 2019b. Expressions idiomatiques et proverbes métaphoriques, in M. Kauffer & Y. Keromnes (Hrsg.), *Theorie und Empirie in der Phraseologie – Approches théoriques et empiriques en phraséologie*, Tübingen, Stauffenburg Verlag, pp. 3-17.
- KLEIBER Georges et Hélène LAZZARO, 1987. Qu'est-ce qu'un SN générique ? Ou *Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres*, in G. Kleiber (éd.), *Rencontre(s) avec la généricité*, Paris, Klincksieck, pp. 73-111.
- KRIKMANN Arvo, 1994. The Great Chain Metaphor: an Open Sesame for Proverbs Semantics?, *Proverbium Yearbook of International Proverb Scholarship* 11, pp. 117-124.
- KURODA Sige-Yuki, 1973. Le jugement catégorique et le jugement thétique : exemples tirés de la syntaxe japonaise, *Langages* 30, pp. 81-110.
- LAKOFF George et Mark JOHNSON, 1985. *Les métaphores dans la vie quotidienne*, Paris, Minuit.
- LAKOFF George and Mark TURNER, 1989, *More than Cool Reason. A Field Guide to Poetic Metaphor*, Chicago, The Chicago University Press.
- LEWIS David K., 1975. Adverbs of Quantification, in E. Keenan (ed.), *Formal Semantics of Natural Language*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 3-15.
- MEULEN Alice ter, 1985. Generic Information, Conditional Contexts and Constraints, in E. Closs Traugott, A. ter Meulen, J. Snitzer Reilly and C.A.Ferguson (eds), *On Conditionals*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 123-146.
- MEYER Bernard, 1995. *Synecdoques*, Paris, L'Harmattan.
- , 1997, *Analyses. Figures, énoncés brefs*, Paris, L'Harmattan.
- NORRICK Neal R., 1985. *How Proverbs Mean. Studies in English Proverbs*, Mouton, Berlin.
- OLLIER Marie-Louise, 1976. Proverbe et sentence. Le discours d'autorité chez Chrétien de Troyes, *Revue des sciences humaines* 41, 163, pp. 329-357.
- PERELMAN Chaïm, 1977. *L'Empire rhétorique*, Paris, J. Vrin.

- PERELMAN Chaïm et Lucie OLBRECHTS-TYTECA, 2000 (1^{ère} éd. 1958). *Traité de l'argumentation. La nouvelle rhétorique*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles.
- PERRIN Laurent, 2000. Remarques sur la dimension générique et sur la dimension dénomminative des proverbes, *Langages* 139, pp. 69-80.
- RIEGEL Martin, 1987. *Qui dort dîne* ou le pivot implicatif dans les énoncés parémiques, in M. Riegel et I. Tamba (éds), *L'implication dans les langues naturelles et dans les langues artificielles*, Paris, Klincksieck, pp. 85-99.
- RODEGEM François M., 1972. Un problème de terminologie : les locutions sentencieuses, *Cahiers de l'Institut de linguistique de Louvain* 1, 5, pp. 678-705.
- , 1984. La parole proverbiale, in F. Suard et C. Buridant (éds), *Richesses du proverbe*, vol. 2, Lille, Presses universitaires de Lille, pp. 121-135.
- ROSCH Eleanor *et al.*, 1976. Basic Objects in Natural Categories, *Cognitive Psychology* 8, pp. 382-436.
- SAVIN Harris B., 1974. Every ANY means EVERY, in *Problèmes actuels en psycholinguistique*, Paris, CNRS Éditions, pp. 327-335.
- SCHAPIRA Charlotte, 1999. *Les stéréotypes en français : proverbes et autres formules*, Gap-Paris, Ophrys.
- SEILER Friedrich, 1922. *Deutsche Sprichwörterkunde*, Munich, Beck.
- SPEARS Arthur K., 1974. On the Notion Occasion and the Analysis of Aspect, *Papers from the Xth Regional Meeting of the Chicago Linguistic Society (CLS)* 10, pp. 672-683.
- TAKEDA Katsuaki, 1990. *Kotowaza no retorikku (Rhétorique du proverbe)*, Tokyo, Kameisha.
- TAMBA Irène, 2000a. Formules et dire proverbial, *Langages* 139, pp. 110-118.
- , 2000b. Le sens métaphorique argumentatif des proverbes, *Cahiers de Praxématique* 35, pp. 39-57.
- , 2011. Figement sémantique : du sens compositionnel au sens idiomatique et proverbial, in J.C. Anscombre et S. Mejri (éds), *La parole entravée : études sur le figement*, Paris, Champion, pp. 109-126.
- , 2012a. Retour chez Georges et sa cuisine proverbiale, in L. de Saussure, A. Borillo et M. Vuillaume (éds), *Grammaire, lexicque, référence. Regards sur le sens*, Berne, Peter Lang, pp. 247-266.
- , 2012b. Quand la métaphore passe en proverbe, in J.-C. Anscombre, B. Darbord et A. Oddo (éds), *La parole exemplaire - Introduction à une étude linguistique des proverbes*, Paris, Armand Colin, coll. Recherches, pp. 183-196.

- , 2014. Du sens littéral au sens compositionnel des proverbes : un petit pas métalinguistique, in E. Hilgert, S. Palma, P. Frath et R. Daval (éds), *Res per nomen IV. Les théories du sens et de la référence, Hommage à Georges Kleiber*, Reims, Epure, pp. 501-516.
- , 2015. Pour une réanalyse du sémantisme proverbial à partir du double sens compositionnel et gnomique des proverbes métaphoriques, in M.-S. Ortola (éd.), *Concepts éthiques et moraux : Approches multiculturelles et interdisciplinaires. Sémantique des énoncés parémiques*, Nancy, PUN-Éditions universitaires de Lorraine, Aliento 6, pp. 293-309.
- TAYLOR Archer, 1931. *The Proverb*, Cambridge, Harvard University Press (réed. 1962, Pennsylvania, Hartboro).
- VILLERS Damien, 2014. *Le proverbe et les genres connexes. Domaines anglais et français*, sl, Presses académiques francophones (PAF EBOOK).
- VISETTI Yves-Marie et Pierre CADIOT, 2006. *Motifs et proverbes. Essai de sémantique proverbiale*, Paris, PUF.

La métaphore est un objet de recherche que d'aucuns penseront avoir été rebattu. D'autant qu'il est un objet sur lequel sont investies de nombreuses disciplines, si bien que les modèles ou les théories pour en rendre compte relèvent de plusieurs perspectives. L'anthropologie, notamment l'anthropologie du symbolique, n'est pas en reste ; on sait l'intérêt que cette discipline a porté au ^{xx}e siècle à la pensée métaphorique, comme aux usages de l'analogie. Qu'en est-il aujourd'hui ? Quelle est la contribution de l'anthropologie linguistique à ce domaine d'enquête ?

L'anthropologie linguistique se présente comme une approche centrée sur les usages du langage, quels qu'ils puissent être et en toutes circonstances. L'étude des discours se focalise ainsi sur les situations d'énonciation et les rapports sociaux qui leur sont associés. Depuis 1990, les travaux des anthropologues du LACITO portent sur des thématiques comme celles du rapport entre dit et non-dit, sémantique et pragmatique, ou l'étude de situations et de contextes d'usage de la parole en acte.

Le séminaire *Métaphore(s)* qui s'est tenu ces dernières années au LACITO CNRS a été l'occasion d'ouvrir des pistes théoriques, des problématiques, notamment dans le domaine de la cognition. C'est ce à quoi s'emploient, chacune en référence à un certain champ d'études, les contributions de collègues (majoritairement non membres du LACITO) que nous avons retenues : Elara Bertho, Georges Kleiber, Jean Derive, Samia Khichane, Paulette Roulon-Doko, Alexis Black et Sophie Chave-Dartoën. Une présentation introductive précède l'ensemble.

Isabelle Leblic, anthropologue, directrice de recherche, a fait toute sa carrière au LACITO CNRS dont elle est membre depuis 1982. En tant que spécialiste des sociétés kanak de Nouvelle-Calédonie (anthropologie maritime, parenté, adoption...), elle a participé à de nombreuses opérations de recherche du LACITO en ethnoscience et en anthropologie linguistique. Bertrand Masquelier et elle animent depuis plusieurs années des séminaires de recherche et de formation doctorale en anthropologie linguistique, sur la Nomination, puis sur la Métaphore et, enfin, actuellement, sur les Jeux de langage (<https://lacito.cnrs.fr/activite-scientifique/seminaires-et-operations/jeux-de-langage/>).

Bertrand Masquelier, titulaire d'un PhD de l'Université de Pennsylvanie (Philadelphie, USA, 1978), est membre du LACITO depuis 1989 et maître de conférences à l'Université de Picardie Jules Verne (1994-2012), après des années de recherche et d'enseignement aux États-Unis (Univ. of Pennsylvania, Philadelphie, et Tulane Univ., New Orleans). Ses recherches ethnographiques ont porté sur l'économie politique des usages de la parole dans la vallée de la Metchum des Bamenda Grassfields (Cameroun) ; puis, à partir de 1998, sur les pratiques langagières carnavalesques à Trinité-et-Tobago, dans les Caraïbes, et les performances scéniques du théâtre de rue en France. Spécialisé dans l'anthropologie de l'interlocution, il a consacré de nombreuses études aux questions de performativité et de pragmatique, notamment dans l'espace caribéen.

Prix : 19 € TTC

ISBN : 978-2-490768-02-8



9 782490 768028

Couverture : conception I. Leblic
Illustration : *Sunset* de Paul Klee, 1930, the Art Institute of Chicago, USA © photo Art Institute of Chicago, Dist. RMN-Grand Palais / image The Art Institute of Chicago

version électronique disponible sur
<http://lacito-publications.cnrs.fr>